

DEPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

COMMUNE

de



Compte rendu de la séance du
CONSEIL MUNICIPAL
qui s'est tenue le

◆ **SAMEDI 22 MARS 2008** ◆

à

18H00

en **MAIRIE** de **MORZINE**



Compte rendu de la séance du conseil municipal
du samedi 22 mars 2008

L'an DEUX MIL HUIT, le VINGT DEUX MARS, à dix huit heures,
les membres du conseil municipal de la commune de MORZINE,
proclamés par le bureau électoral, à la suite des opérations des dimanches neuf et seize mars deux mil huit,
se sont réunis dans la salle de la mairie,
sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire
conformément aux articles L.2121.10, L.2121.11 et L.2122.8
du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T)

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

- 1 - Ernest GAYDON
- 2 - Gérard BERGER
- 3 - Odile MULLER
- 4 - Guy PERNET
- 5 - Gaël MUFFAT
- 6 - Joseph ECOEUR
- 7 - Jean-François BERGER
- 8 - Gilbert PEILLEX
- 9 - Lucien RASTELLO
- 10 - Patrick BEARD
- 11 - Sophie DION-BAUD
- 12 - Michel COQUILLARD
- 13 - Michel RICHARD
- 14 - Fanny BRULEBOIS
- 15 - Jean, Joseph (José) BAUD
- 16 - Gilles RULLAND
- 17 - Martine PHILIPP
- 18 - Jean-Louis BATTANDIER
- 19 - Gisèle RICHARD
- 20 - Lionel GAYMARD
- 21 - Georges GEYDET
- 22 - Hélène RICHARD
- 23 - Isabelle PINARD

1. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Ernest GAYDON,
doyen des membres du conseil municipal,
qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections
et a déclaré installer Mesdames, et Messieurs :**

- Ernest GAYDON,
- Gérard BERGER,
- Odile MULLER,
- Guy PERNET,
- Gaël MUFFAT,
- Joseph ECOEUR,
- Jean-François BERGER,
- Gilbert PEILLEX,
- Lucien RASTELLO,
- Patrick BEARD,
- Sophie DION-BAUD,
- Michel COQUILLARD,
- Michel RICHARD,
- Fanny BRULEBOIS,
- Jean, Joseph (José) BAUD,
- Gilles RULLAND,
- Martine PHILIPP,
- Jean-Louis BATTANDIER,
- Gisèle RICHARD,
- Georges GEYDET,
- Hélène RICHARD,
- Isabelle PINARD,

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

**Le conseil municipal a choisi pour secrétaire
Mademoiselle Fanny BRULEBOIS,
conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.T.**

2. ELECTION DU MAIRE -

Le président, conformément aux articles L.2122-4 et suivants du C.G.C.T a invité le conseil municipal à procéder à l'élection d'un Maire suivant les modalités prévues par l'article L.2122-7 du même code.

Une seule candidature a été reçue, celle de Monsieur Jean-Louis BATTANDIER.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, après être passé dans l'isoloir, a remis son bulletin de vote choisi parmi les 23 noms disponibles dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A déduire : bulletin blanc ou nul	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue des suffrages exprimés	12

A obtenu :

- Monsieur Jean-Louis BATTANDIER : vingt deux (22) voix.

**Monsieur Jean-Louis BATTANDIER ayant obtenu la majorité absolue des voix,
a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.**

3. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS -

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des collectivités Territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 adjoints. Il propose au conseil municipal de créer ces 6 postes d'adjoints.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,**

ACCEPTTE la création de 6 postes d'adjoints au maire.

4. ELECTION DES ADJOINTS

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes que pour l'élection du maire, et sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BATTANDIER élu Maire, à la désignation successive des 6 adjoints.

4.1. ELECTION DU 1er ADJOINT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la candidature de Monsieur Gérard BERGER et interroge l'assemblée, qui lui répond par la négative, sur l'existence d'autres candidats à ce poste.

Il précise que le premier adjoint sera en charge de l'urbanisme.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, après être passé dans l'isoloir, a remis son bulletin de vote choisi parmi les 22 noms disponibles dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A déduire : bulletin blanc ou nul	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue des suffrages exprimés	12

A obtenu :

- Monsieur Gérard BERGER : vingt deux (22) voix.

A l'issue du premier tour de scrutin, Monsieur Gérard BERGER, a été proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé.

4.2. ELECTION 2^{ème} ADJOINT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la candidature de Madame Odile MULLER et interroge l'assemblée, qui lui répond par la négative, sur l'existence d'autres candidats à ce poste.

Il précise que ce 2^{ème} adjoint sera en charge des affaires scolaires et de la petite enfance.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, après être passé dans l'isoloir, a remis son bulletin de vote choisi parmi les 21 noms disponibles dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A déduire : bulletin blanc ou nul	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue des suffrages exprimés	12

A obtenu :

- Madame Odile MULLER : vingt deux (22) voix.

A l'issue du premier tour de scrutin, Mme Odile MULLER, a été proclamée 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installée.

4.3. ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la candidature de Monsieur Lucien RASTELLO et interroge l'assemblée, qui lui répond par la négative, sur l'existence d'autres candidats à ce poste.

Il précise que ce 3^{ème} adjoint sera en charge des finances

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, après être passé dans l'isoloir, a remis son bulletin de vote choisi parmi les 20 noms disponibles dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A déduire : bulletin blanc ou nul	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue des suffrages exprimés	12

A obtenu :

- Monsieur Lucien RASTELLO : vingt deux (22) voix.

A l'issue du premier tour de scrutin, Monsieur Lucien RASTELLO, a été proclamé 3^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

4.4. ELECTION DU 4^{ème} ADJOINT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la candidature de Monsieur Gilbert PEILLEX et interroge l'assemblée, qui lui répond par la négative, sur l'existence d'autres candidats à ce poste.

Il précise que ce 4^{ème} adjoint sera en charge des travaux.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, après être passé dans l'isoloir, a remis son bulletin de vote choisi parmi les 19 noms disponibles dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A déduire : bulletin blanc ou nul	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue des suffrages exprimés	12

A obtenu :

- Monsieur Gilbert PEILLEX : vingt deux (22) voix.

A l'issue du premier tour de scrutin, M Gilbert PEILLEX, a été proclamé 4^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

4.5. ELECTION DU 5^{ème} ADJOINT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la candidature de Madame Sophie DION et interroge l'assemblée, qui lui répond par la négative, sur l'existence d'autres candidats à ce poste.

Il précise que ce 5^{ème} adjoint sera en charge des affaires relatives au sport et au tourisme.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, après être passé dans l'isoloir, a remis son bulletin de vote choisi parmi les 18 noms disponibles dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A déduire : bulletin blanc ou nul	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue des suffrages exprimés	12

A obtenu :

- Madame Sophie DION : vingt deux (22) voix.

A l'issue du premier tour de scrutin, Mme Sophie DION, a été proclamée 5^{ème} adjoint et a été immédiatement installée.

4.6. **ELECTION DU 6^{ème} ADJOINT**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la candidature de Monsieur Michel RICHARD et interroge l'assemblée, qui lui répond par la négative, sur l'existence d'autres candidats à ce poste.

Il précise que ce 6^{ème} adjoint sera en charge des affaires relatives à la station d'Avoriaz.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, après être passé dans l'isoloir, a remis son bulletin de vote choisi parmi les 17 noms disponibles dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A déduire : bulletin blanc ou nul	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue des suffrages exprimés	12

A obtenu :

- Monsieur Michel RICHARD : vingt deux (22) voix.

**A l'issue du premier tour de scrutin, Monsieur Michel RICHARD,
a été proclamé 6^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.**

5. **FIXATION DES COMMISSIONS, DE LEUR FONCTION ET DES MEMBRES LES COMPOSANT**

Monsieur le Maire rappelle que l'article L 2121-22 du CGCT permet au conseil municipal de composer des commissions d'instruction chargées de l'étude des dossiers en amont du conseil municipal et propose la création de 12 commissions.

Il liste les membres qui sont candidats pour participer à chacune d'elles et rappelle qu'il est président de toutes les commissions puis propose, en conséquence, que le conseil municipal se prononce également sur l'octroi du poste de vice-président.

5.1. **Commission des finances**

Attributions :

- ⇒ préparation budgétaire,
- ⇒ validation des demandes complémentaires hors budgets des services ou des élus,
- ⇒ validation des emprunts,
- ⇒ subventions aux associations.

Membres :

- > **RASTELLO Lucien ~ Vice-Président ~**
- > BERGER Gérard,
- BERGER Jean-François
- > GAYMARD Lionel,
- > MULLER Odile,
- > RICHARD Michel.

5.2. **Commission travaux, voirie, ateliers municipaux**

Attributions :

- ⇒ suivi des travaux,
- ⇒ organisation du travail des équipes,
- ⇒ validation technique des devis de travaux après validation des services financiers.

Membres :

- > **PEILLEX Gilbert ~ Vice-Président ~**
- > BAUD Jean, Joseph (José),
- > GAYDON Ernest,
- > GEYDET Georges,
- > PINARD Isabelle,

5.3. **Urbanisme**

Attributions :

- ⇒ études des dossiers d'urbanisme réglementaire et opérationnel,
- ⇒ suivi du PLU

Membres :

- > **BERGER Gérard ~ Vice-Président ~**
- > BAUD Jean, Joseph (José),
- > GAYDON Ernest,
- > GEYDET Georges,
- > MUFFAT Gael.

5.4. **Avoriaz, aménagement unité touristique nouvelle (UTN)**

Attributions :

- ⇒ études de toutes questions spécifiques à Avoriaz (rétrocessions, UTN,...) et intéressant directement le fonctionnement de la station.

Membres :

- > **RICHARD Michel ~ Vice-Président ~**
- > BERGER Gérard,
- > BRULEBOIS Fanny,
- > COQUILLARD Michel,
- > DION Sophie,
- > ECOEUR Joseph,
- > RASTELLO Lucien.

5.5. **Affaires scolaires, petite enfance**

Attributions :

- ⇒ Périscolaire,
- ⇒ Relations avec les écoles (directeurs et parents)

Membres :

- > **MULLER Odile ~ Vice-Présidente ~**
- > PINARD Isabelle
- > PHILIPP Martine,
- > RICHARD Gisèle.
- > RICHARD Hélène.

5.6. **Aménagement de la montagne, forêts, agriculture**

Attributions :

- ⇒ suivi conventions remontées mécaniques,
- ⇒ problèmes agricoles, agriculture durable,
- ⇒ charte forestière,
- ⇒ contrat de rivière,
- ⇒ relations AFP et SEA

Membres :

- > **GAYDON Ernest ~ Vice-Président ~**
- > BAUD Jean, Joseph (José),
- > BÉARD Patrick,
- > BERGER Gérard,
- > COQUILLARD Michel,
- > ECOEUR Joseph,
- > PEILLEX Gilbert,
- > RICHARD Gisèle.
- > PERNET Guy,
- > RULLAND Gilles,

5.7. **Sports, parc des sports, tourisme, événements**

Attributions :

- ⇒ grands événements (comité de liaison des offices) en coordination avec la commission des finances,
- ⇒ gestion du parc des sports,
- ⇒ sportifs de haut niveau,
- ⇒ relations avec les associations sportives,
- ⇒ relations avec les offices,
- ⇒ politique touristique

Membres :

- > **DION Sophie ~ Vice-Présidente ~**
- > COQUILLARD Michel,
- > ECOEUR Joseph,
- > MUFFAT Gaël,
- > PINARD Isabelle,
- > RICHARD Gisèle,
- > RICHARD Michel.

5.8. **Cadre de vie, environnement, fleurissement, propreté**

Attributions :

- ⇒ organisation de la journée propreté,
- ⇒ suivi du fleurissement,
- ⇒ règlement d'enseignes

Membres :

- > **MULLER Odile ~ Vice-Présidente ~**
- > DION Sophie,
- > PEILLEX Gilbert,
- > PHILIPP Martine.
- > RICHARD Gisèle,
- > RICHARD Hélène.

5.9. **Art, culture, patrimoine**

Attributions :

- ⇒ gestion de la salle des expositions,
- ⇒ bibliothèque, manifestations culturelles,
- ⇒ protection du patrimoine.

Membres :

- > **RICHARD Hélène ~ Vice-Présidente ~**
- > BÉARD Patrick,
- > BRULEBOIS Fanny.

5.10. **Circulation, transports, sécurité**

Attributions :

- ⇒ organisation de la circulation générale,
- ⇒ élaboration et suivi du plan communal d'organisation des secours,
- ⇒ organisation des navettes.

Membres :

- > **GEYDET Georges ~ Vice-Président ~**
- > BAUD Jean, Joseph (José),
- > BERGER Jean-François,
- > COQUILLARD Michel,
- > ECOEUR Joseph,
- > PEILLEX Gilbert.

5.11. Administration générale

Attributions :

- ⇒ jury d'entretien d'embauches,
- ⇒ organisation des services,
- ⇒ attribution des logements.

Membres :

- > **RASTELLO Lucien ~ Vice-Président ~**
- > MULLER Odile,
- > PHILIPP Martine,
- > PINARD Isabelle.

5.12. Communication

Attributions :

- ⇒ comité de rédaction du bulletin info commune,
- ⇒ site internet,
- ⇒ relations presse.

Membres :

- > **BRULEBOIS Fanny ~ Vice-Président ~**
- > BERGER Gérard,
- > DION Sophie,
- > MULLER Odile,
- > PEILLEX Gilbert,
- > RASTELLO Lucien,
- > RICHARD Hélène,
- > RICHARD Michel.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE la détermination et la composition des commissions telles qu'elles lui sont proposées par Monsieur le Maire.

5.13. Commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire propose la création d'une commission d'appel d'offres permanente. Il rappelle que Monsieur le directeur de la Départementale de la Concurrence de la Consommation de la Répression des Fraudes et Madame la trésorière du Biot en sont membres et qu'il convient de nommer 3 titulaires ainsi que 3 suppléants.

Membre de droit :

-> BATTANDIER Jean-Louis.

Titulaires :

-> BERGER Gérard,
-> PEILLEX Gilbert.
-> MULLER Odile

Suppléants :

-> PHILIPP Martine,
-> PINARD Isabelle,
-> RICHARD Michel

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE la composition de la commission d'appel d'offres telle qu'elle lui est proposée par M le maire.

5.14. Commission de visite des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Membre de droit :

-> BATTANDIER Jean-Louis.

Suppléants :

-> GAYDON Ernest,
-> PEILLEX Gilbert.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE la composition de la commission de visite des établissements recevant du public (ERP) qu'elle lui est proposée par Monsieur le Maire.

5.15. Commission de sécurité des pistes

Monsieur le Maire rappelle que la commission se compose des membres suivants :

- Chef de corps des pompiers,
- un représentant ONF,
- commandant de la Gendarmerie,
- Directeur du Pléney + chef des pistes,
- Directeur SERMA + chef des pistes,
- représentant RTM, ->Directeur du BDARM,
- Directeur OT Avoriaz & Morzine,
- Directeurs ESF Morzine & Avoriaz.

Il propose la nomination des membres du conseil municipal suivant :

- > BAUD Jean, Joseph (José),
- > BÉARD Patrick,
- > COQUILLARD Michel,
- > ECOEUR Joseph,
- > MUFFAT Gaël,
- > PEILLEX Gilbert,
- > PERNET Guy.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTTE la composition de la commission de sécurité des pistes telle qu'elle lui est proposée par Monsieur le Maire.

6. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES EPCI, ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PARITAIRES

6.1. Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la vallée d'Aulps

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès du SIVOM de la Vallée d'Aulps :

4 délégués titulaires :

- > BERGER Gérard,
- > BERGER Jean-François,
- > MULLER Odile,
- > RICHARD Michel.

1 délégué suppléant :

- > PEILLEX Gilbert.

6.2. Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Monsieur le Maire expose que le CCAS est géré par un conseil d'administration composé :

- de Monsieur le Maire,
- de membres élus par et parmi le conseil municipal,
- de membres nommés par Monsieur le Maire parmi les personnes extérieures au conseil municipal et participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune,
- les membres nommés comprennent obligatoirement un représentant :
 - des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
 - des associations familiales, ce représentant étant désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales,
 - des associations de retraités et de personnes âgées du département,
 - des associations de personnes handicapées du département,

Aussi le conseil Municipal décide de fixer à 5 le nombre de membres élus du conseil municipal au CCAS.

Sont élus à l'unanimité des membres présents en qualité de représentants du conseil municipal auprès du C.C.A.S. de Morzine :

- > GAYMARD Lionel,
- > PHILIPP Martine
- > RICHARD Gisèle,
- > RICHARD Hélène,
- > RICHARD Michel.

6.3. Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC)

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès du SIAC du Chablais :

3 délégués titulaires :

- > BATTANDIER Jean-Louis,
- > BERGER Gérard,
- > RULLAND Gilles.

1 délégué suppléant :

- > RASTELLO Lucien.

6.4. Syndicat Intercommunal (SI) du collège de Saint-Jean-d'Aulps

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès du SI du collège de Saint-Jean-d'Aulps :

3 délégués titulaires :

- > MULLER Odile,
- > PHILIPP Martine,
- > RICHARD Gisèle.

1 délégué suppléant

- > BEARD Patrick

6.5. Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF.74)

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès de l'EPF.74.

1 délégué titulaire :

- > RASTELLO Lucien.

1 délégué suppléant :

- > BATTANDIER Jean-Louis.

6.6. Office du tourisme de Morzine

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès de l'office du tourisme de Morzine :

4 délégués titulaires :

- > BÉARD Patrick,
- > COQUILLARD Michel,
- > ECOEUR Joseph,

-> RICHARD Gisèle.

6.7. Office du tourisme d'Avoriaz

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès de l'office du tourisme d'Avoriaz.

4 délégués titulaires :

- > COQUILLARD Michel,
- > ECOEUR Joseph,
- > PHILIPP Martine,
- > RICHARD Michel.

6.8. Syndicat d'Electricité et des énergies et des Equipements de la Haute –Savoie (SELEQ.74)

Est nommé titulaire en qualité de représentant du conseil municipal auprès du SELEQ.74 :

- > PEILLEX Gilbert.

6.9. Comité National d'Action Sociale

Est nommé titulaire en qualité de représentant du conseil municipal auprès du CNAS :

- > PHILIPP Martine.

6.10. Comité Technique Paritaire

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès du CTP :

4 délégués titulaires :

- > BATTANDIER Jean-Louis,
- > MULLER Odile,
- > PHILIPP Martine,
- > RASTELLO Lucien.

1 délégué suppléant :

- > RICHARD Michel.

6.11. Association Internationale du Tour des Dents Blanches (AITDB)

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès de l'AITDB :

1 délégué titulaire :

- > COQUILLARD Michel.

1 délégué suppléant :

- > RULLAND Gilles.

6.12. Société d'Exploitation des Remontées Mécaniques de Morzine-Avoriaz

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès de la SERMMA :

3 délégués titulaires :

- > BATTANDIER Jean-Louis,
- > BERGER Gérard,
- > COQUILLARD Michel.

1 délégué suppléant :

- > ECOEUR Joseph

6.13. Société Anonyme d'Economie Mixte (SAEM) de Morzine-Avoriaz

Sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès de la SAEM de Morzine-Avoriaz :

- > BATTANDIER Jean-Louis,
- > BERGER Gérard,
- > COQUILLARD Michel,
- > DION Sophie,
- > GAYDON Ernest,
- > MUFFAT Gaël,
- > MULLER Odile
- > PEILLEX Gilbert,
- > RICHARD Michel,

6.14. Association Foncière Pastorale (AFP) de la Vallée de La Manche

Est nommé titulaire en qualité de représentant du conseil municipal auprès de l'AFP de la Vallée de La Manche :

- > PERNET Guy

6.15. Groupement d'Action Locale (GAL) du Chablais

Est nommé titulaire en qualité de représentant du conseil municipal auprès du GAL du Chablais :

- > BATTANDIER Jean-Louis.

Fait à MORZINE, le 24 mars 2008.

Jean-Louis BATTANDIER,
Maire de MORZINE-AVORIAZ.